

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE

## DU

# CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2024

Présents : Edouard Meunier, Raymond Combaz, Carole Fontaine, Sylvie Duc, Juliette Derimay, Guillaume Bedhet, Didier Maccarinelli, Jacqueline Bieth, Sandra Lepoint, Elisabeth Bordet, Romain de Saint Jores, Jean-Louis Joly

Excusés : Nicolas Albrieux, Karine Bouvier-Bangillon représentée par Sylvie Duc, Stéphanie Mansord représentée par Raymond Combaz, Jean-Louis Joly après 20 h 30 qui a donné son pouvoir à Edouard Meunier

Président : Edouard Meunier

Secrétaire : Carole Fontaine

#### **1- Informations sur les « Frelons Asiatiques »**

En préalable au conseil, Marc Boisseau fait une présentation sur le danger lié au frelon asiatique (destruction d'abeilles et autres insectes, atteinte à la biodiversité, conséquences économiques). La commune de Queige est largement impactée, avec plus de 150 frelons asiatiques piégés entre les Roëngers et Villard. Toute personne peut déclarer la présence d'un frelon asiatique sur le site [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr). Les interventions jusqu'à 20 mètres de haut sont réalisées par des bénévoles habilités, les nids plus hauts sont détruits par des cordistes/désinsectiseurs. Marc Boisseau termine son intervention en demandant aux Queigerains la plus grande vigilance.

**Le PV de la séance du 27 mai est adopté à l'unanimité**

#### **2- Informations générales**

Elections : un remerciement à toutes les personnes présentes pour la tenue du bureau de vote et pour le dépouillement lors des élections législatives du 30 juin qui ont connu une excellente participation (75 %).

Arlysère : négociations en cours entre les 4 communes du Beaufortain et Arlysère sur les moyens à donner à l'AAB et à la ressourcerie pour assurer un bon fonctionnement. Après 2 ans d'existence, la ressourcerie est sur un rythme annuel de 40 t d'objets récupérés, dont 25 tonnes remis en circulation via le magasin de vente, ce qui est une belle performance.

#### **3- Vente du bâtiment de la zone artisanale à Plan Pitton**

Une commission d'élus tenue la semaine dernière a audité deux offres d'acquisition, au prix proposé. Jean-Louis Joly rend compte de ces auditions :

- L'entreprise de menuiserie/charpente Tardy, située à La Bâthie, qui souhaite des locaux supplémentaires pour implanter une chaîne de préfabrication de charpente sur machine numérique.
- L'entreprise d'électricité SBE, de Beaufort, qui souhaite déplacer ses locaux devenus exiguës et décentrés par rapport à sa zone d'activité.

Toutes précisions sont apportées sur les emplois créés, les motivations des deux entreprises, et leurs perspectives de développement. Le conseil à l'unanimité décide de suivre les propositions de la commission, et de retenir l'offre de l'entreprise SBE, car essentielle pour assurer sa continuité. Par ailleurs, le conseil note que l'entreprise SBE est complémentaire des entreprises existant actuellement sur la zone d'activités et son projet d'aménagement du bâtiment paraît plus facile à respecter les contraintes imposées par le PPRI en vigueur sur la zone de Plan Pitton. Le conseil autorise le maire à signer tout document relatif à cette acquisition.

#### 4- **Point sur les dossiers en cours :**

L'inauguration de la promenade confort et de la zone aquatique aura lieu le vendredi 5 juillet à 18 h. L'Etat, la Région et le Département seront remerciés pour les 480 000 euros de subventions qu'ils ont apportées.

Résidence Agathine : le chantier de la microcrèche et des 12 logements démarrera le 8 juillet prochain, avec pour objectif la mise en service des équipements pour début 2026.

#### 5- **Associations**

L'association des Tritons a fait une demande tardive de subvention aux 4 communes du Beaufortain. Pour Queige, la subvention demandée est de 300 euros, ce qui est approuvé à l'unanimité.

Le maire rend compte de l'AG du FCB qui remercie les collectivités pour leur soutien, et la bonne réussite de la récente célébration des 50 ans du club.

#### 6- **Lotissement le Barchat**

La conduite de l'étude du lotissement le Barchat a été confiée à la société Vial et Rossi. Une première présentation a été faite fin mai à la commission habitat, qui a souhaité apporter des modifications. Le conseil prend connaissance d'une deuxième version, prévoyant trois maisons individuelles (sur des parcelles de 700m<sup>2</sup> environ) accessibles par la route du Barchat, et un collectif d'une quinzaine de logements sur le bas de la parcelle, accessible par la route des petits Barrioz.

La commission propose de réserver des logements à la location et des contacts seront pris en ce sens avec différents organismes.

Le conseil municipal valide la proposition du cabinet Vial et Rossi pour qu'il poursuive son travail d'estimation des coûts de viabilisation sur ces bases, l'objectif étant de commercialiser des parcelles viabilisées à un prix autour de 70 €/m<sup>2</sup>.

#### 7- **Indemnisation heures supplémentaires personnel communal :**

Monsieur le Maire informe que la délibération du 6 mars 1992 pour l'indemnisation des heures supplémentaires n'est plus conforme, qu'il convient donc de l'abroger et d'en instaurer une nouvelle prenant en compte tous les cadres d'emplois et tous les grades. Adopté à l'unanimité

#### 8- **Questions diverses**

Terrain Combaz : Un accord est intervenu fin mai avec Mr Stéphane Combaz, au nom des parties propriétaires des parcelles 3069 et 1711, pour la mise à disposition de la commune pour une durée de 30 ans d'une bande d'accès à partir de la RD 925 et d'une zone à usage de parking. Les modalités

du protocole d'accord sont exposées au conseil qui les valide à l'unanimité, ainsi que les différents plans mentionnés aux annexes. Le conseil se réjouit de ce protocole qui met fin de façon amiable à une procédure judiciaire et autorise le maire à signer tout document relatif à cet accord

Navettes natures : Arlysère reconduit les navettes gratuites desservant tout le Beaufortain à compter du samedi 6 juillet pour toutes les vacances et des fiches horaires sont disponibles en mairie. Le conseil se réjouit d'une nouveauté avec un arrêt à Queige sur la ligne Albertville/ Les Saisies

Projet de Step de Bonnecine : Une réunion aura lieu le 2 juillet avec le service assainissement d'Arlysère pour valider l'implantation de la station et faire le point sur les accords fonciers.

Pont de Bonnecine : Après un diagnostic alarmiste établi par un bureau d'études sollicité par la commune, la circulation a été limitée à 3,5 T.

Il convient maintenant de construire un nouveau pont. Pour ce, une étude préalable doit être conduite et un devis portant sur une somme de 60 000 euros a été négocié avec le cabinet IOA. Il est nécessaire de conduire cette étude qui chiffrera le coût de création d'un nouveau pont, ce qui permettra de déposer un dossier demande de subvention auprès du CEREMA (possibilité de subventions à 60 %, plafonnées à 500 000 euros).

Grand parachutage : Tous les élus sont invités à participer à la commémoration des 80 ans du parachutage du 1<sup>er</sup> août 1944 aux Saisies.

Concert à la Chapelle de Molliessoulaz : Afin de mobiliser des fonds pour la rénovation du retable et de 2 tableaux datant de la création de la chapelle, un concert est organisé le samedi 6 juillet prochain à 18 h par des bénévoles ayant participé à la restauration de la chapelle.

Intempéries : la commune est toujours en attente de l'annonce des subventions (Etat, Département) suite aux intempéries de l'automne dernier. Elle a déjà réalisé plus de 200 000 euros de dépenses (réfection des routes de Molliessoulaz, des Chappes, du col des Cyclos, de la transbeaufortaine, confortement de piles de pont et de berges).

Fin du réseau cuivre : la commune a été informée par la société Orange de l'arrêt total du réseau cuivre prévu en janvier 2028. La société précise que tous les habitants devront avoir migré sur une autre technologie disponible (fibre ou 4G). Une phase de concertation est prévue du 14 juin au 30 novembre 2024.

La séance est levée à 21 heures 50

Prochain conseil fixé au 3 septembre 2024 19h30

*En mairie, le 5 juillet 2024*

Le Maire, Edouard MEUNIER



